

La loi d'orientation sur la création retardée

Les organisations professionnelles du spectacle vivant ont été informées d'un report, pour un passage au Parlement pas avant 2014. **PAGE 2**

Orléans : la Ville contre Faivre d'Arcier

Bernard Faivre d'Arcier, tout juste élu président du CCN, a démissionné pour apaiser un rapport de force entre la Ville et l'État. **PAGE 2**



SEVERINE CHARRIER

Théâtres : reconduction ou prolongations

Christian Schiaretti est reconduit au TNP. Éric Vigner (CDDDB Lorient) est seulement prolongé pour deux ans, Julie Brochen (TNS) pour un an. **PAGE 7**

Intermittence : les syndicats réactivent le comité de suivi de 2014 **PAGE 3**

BIMENSUELLE
N°319
31 mai 2013

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Décentralisation : le cas Montpellier alerte sur un risque de tensions

La future loi de décentralisation va renforcer les métropoles. À Montpellier, l'Agglomération et la Région sont en conflit sur l'Opéra-orchestre.

L'Opéra-orchestre de Montpellier est l'objet d'un rapport de force entre le président de l'agglomération de Montpellier, Jean-Pierre Moure, et celui du conseil régional du Languedoc-Roussillon, Christian Bourquin. L'agglomération est chef de file de l'Opéra-orchestre depuis qu'elle a accepté, en mars 2013, de reprendre 5 millions d'euros de subvention versés jusqu'alors par la Région. Mais cette dernière restait encore engagée à hauteur de 4 millions par an. Or, le 24 mai, Christian Bourquin a fait voter une subvention de seulement 500 000 euros. Il a voulu « créer un électrochoc » et obtenir des autres tutelles une feuille de route pour régler des problèmes de gestion, expliquait-il. Une façon aussi de protester contre le départ forcé en fin d'année du directeur Jean-Paul Scarpitta qui était contesté par les salariés. De son côté, Jean-Pierre Moure crie au « non-respect des engagements qui met en péril » l'institution. Certes, les relations entre socialistes à Montpellier sont virulentes, mais cette crise révèle le potentiel de tensions entre Régions, Départements et Agglomérations sur les institu-

tions culturelles les plus coûteuses : orchestres, opéras, théâtres ou festivals de rang national. Or la réforme de la décentralisation en discussion au Sénat donne un poids considérable aux principales agglomérations : « Nous voulons que, dans les aires urbaines de 500 000 habitants, les groupements intercommunaux d'au moins 400 000 habitants prennent le statut de métropole », résumait le premier ministre Jean-Marc Ayrault dans une interview à *La Gazette des communes*, le 12 avril. À terme, l'idée est de s'inspirer de l'exemple lyonnais, c'est-à-dire de mutualiser et de fusionner au maximum. Dans le projet de loi, la culture est quasiment absente, comme en réserve. D'autre part, les métropoles auront des organisations différentes les unes des autres et ne s'arrogeront pas automatiquement toutes les compétences des autres collectivités sur leur territoire. Cependant, l'exemple de Lyon cité par Jean-Marc Ayrault, où la métropole reprendra les compétences culturelles du Département du Rhône, montre que les grandes institutions artistiques sont concernées. Dans ces conditions, que deviennent les financements croisés, se

demande Michel Lefeuvre, président du Syndicat national des scènes publiques (*lire ci-dessous*). Les directeurs d'affaires culturelles se préoccupaient des métropoles lors d'une journée de débats, le 31 mai. En période de crispation budgétaire des collectivités, la question est centrale. Concernant l'Opéra-orchestre de Montpellier, la vice-présidente de la Région déléguée à la culture, Josianne Collerais, interrogée par *La Lettre du Spectacle*, assure que l'objectif

de Christian Bourquin n'est pas d'économiser 3,5 millions : « La Région sera partie prenante de l'Opéra-orchestre et pas qu'en appoint, mais des faiblesses et des dysfonctionnements ont été relevés par les inspecteurs des affaires culturelles. Il faut les régler pour conserver le label national. » Quant aux 5 millions que la Région a délégués à l'agglomération, Josianne Collerais promet : « Ils seront bien réinvestis dans la culture par le conseil régional. » ■ **YVES PÉRENNOU**

ENTRETIEN

«Que deviendront les financements croisés dans les métropoles ?»

Michel Lefeuvre, président du SNSP

Vos craintes d'une baisse des budgets culturels locaux se sont-elles confirmées ?

Oui, d'après nos remontées (qui ne sont pas représentatives de la totalité du secteur), nous voyons des baisses dans les villes (entre -5 à -10%), une stabilité dans les agglomérations et une tendance à la baisse dans les Départements et Régions, avec des situations locales très différentes. C'est souvent difficile de distinguer entre des baisses ou des redéploiements. Les réductions risquent de s'amplifier en 2014, en raison de la diminution prévue des dotations de l'État aux collectivités. De plus, les collectivités auront une hausse de leurs charges avec, notamment, la mise en œuvre de la



D.R.

► réforme des rythmes scolaires. Des élus nous ont déjà prévenus. Nous constatons aussi, dans les DRAC, des baisses sur le titre 224 («transmission des savoirs et démocratisation de la culture»). Parfois cela prend la forme de changements d'affectation, de remises en cause des ateliers de pratique artistique sans concertation, dans l'académie de Versailles, par exemple. C'est paradoxal au moment où on annonce un renforcement de l'éducation artistique.

Comment avancez-vous avec le ministère sur le projet de loi d'orientation ?

On ne peut féliciter la ministre pour son souci de concertation. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour sur les contributions des organisations professionnelles. Il y a un décalage de calendrier puisqu'on parle maintenant du printemps 2014 pour une présentation au Parlement, voire plus tard, mais ce n'est pas forcément une mauvaise chose. Nous nous interrogeons davantage sur l'articulation entre la loi d'orientation et la loi de la décentralisation, par rapport aux financements croisés que nous réclamons.

Ils seraient conservés par la loi sur la création. Or avec la nouvelle loi de décentralisation, 17 métropoles sont annoncées qui couvriront 40% de la population. Que deviennent les financements croisés dans les futures métropoles ? Cette loi va provoquer des réorganisations de territoires qui risquent d'ignorer des choses bâties depuis longtemps par des villes et des départements, balayés dans un grand geste de reconcentration des crédits.

Vous êtes opposés à une compétence culturelle des métropoles ?

Nous ne sommes opposés à rien et il ne faut pas avoir peur du changement, mais il y a une interrogation sur cette nouvelle organisation. Là, il n'y a pas de concertation. Les métropoles auront des constructions différentes les unes des autres. Marseille ne travaillera pas comme Paris où l'on annonce un découpage en sept grands quartiers avec la petite couronne. Ne risque-t-on pas de noyer les expériences locales ? La fin des financements croisés entraînerait pour nous une baisse d'autonomie. C'est une source d'inquiétude. ■

PROPOS RECUEILLIS PARYVES PÉRENNOU

LA LOI D'ORIENTATION RETARDÉE.

La loi d'orientation sur la création est reportée en 2014. «On se doutait que l'échéance de juin ne serait pas tenue, mais ce qui est plus inquiétant, c'est le silence-radio en ce qui concerne la phase de concertation», commente Jean-François Pujol. Le secrétaire général adjoint de la CGT-Spectacle estime que dans la période actuelle, le risque était d'écrire une loi qui aurait sanctionné les «reculs» budgétaires.

LA FNCC FÉLICITE FILIPPETTI.

La Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) salue «la confiance et l'écoute de la ministre de la Culture au sein du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) dont le fonctionnement a été renouvelé». Philippe Laurent, président de la FNCC, juge que les projets de lois culturelles (loi d'orientation pour la création artistique, loi patrimoine) sont, «pour la première fois, l'objet d'un dialogue franc, souple et attentif entre élus et services du ministère de la Culture».

ESSONNE : UNE REFONTE POLITIQUE CRITIQUÉE.

En Essonne, une cinquantaine de responsables de théâtres et de lieux culturels, et des artistes ont écrit au président du conseil général, Jérôme Guedj, pour contester le projet de refonte de sa politique culturelle départementale. Ils reprochent un manque de démocratie à la concertation, remettent en question son calendrier – la refonte est annoncée pour septembre – et réclament des assises départementales, «pour élaborer une politique culturelle ambitieuse, innovante et cohérente». Les professionnels craignent aussi que cette redéfinition intervienne au mauvais moment, en raison des difficultés budgétaires.

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL

Orléans : la Ville contre la présidence de Faivre d'Arcier

Le centre chorégraphique national d'Orléans que dirige Josef Nadj n'a plus de président depuis la démission de Bernard Faivre d'Arcier, une péripétie symptomatique d'une logique de confrontation entre la Ville et l'État sur les questions culturelles. Depuis 2009, Alain Malissard avait annoncé son désir de se retirer fin 2012, après 17 ans de présidence du CCN. L'État et la Région sollicitent Bernard Faivre d'Arcier qui accepte, en raison de ses relations anciennes avec le chorégraphe. Le 20 décembre, la candidature est évoquée auprès du conseil d'administration, sans contestation. Le 4 février, lors d'un nouveau CA, Anne Martin, vice-présidente, élue comme personnalité qualifiée, mais épouse du premier adjoint de la mairie, se présente contre Bernard Faivre d'Arcier. Ce dernier est élu par 7 voix contre 3. Or, dès le 22 avril, au cours d'un nouveau CA, la ville fait savoir qu'elle refuse dorénavant de siéger. Pour calmer la situation, le nouveau président présente sa démission. La municipalité d'Orléans se justifie par le fait qu'elle n'aurait pas été consultée sur le choix de Faivre d'Arcier, mais celui-ci a reçu une fin de non-recevoir quand il a exprimé le souhait de rencontrer le maire Serge Grouard (UMP) et la succession des événements conduit à penser que la Ville était tout



SEVERINE CHARRIER

Ozoon, création 2013 de Josef Nadj

à fait informée. Éric Valette, adjoint à la culture de la Ville, ne fait d'ailleurs pas mystère de la volonté municipale de provoquer un esclandre : «Le CCN doit être en lien avec le territoire ce qui implique une discussion avec l' élu de la ville», soutient-il, tout en réaffirmant son intérêt pour un CCN au rayonnement fort et son attachement à Josef Nadj. La Ville reproche au CCN un manque de «proximité». Cette mini-crise traduit les divergences entre la Ville et l'État, sur fond de contentieux financier. Et le CCN devient une victime collatérale dans cette volonté de transformer la nomination d'une personnalité comme Bernard Faivre d'Arcier en conflit. ■ P. V.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Jean-Luc Éluard, Philippe Verrière. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Thureau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire Presse. **Presse PRO** La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro. **IMPRIMERIE**

ASSURANCE CHÔMAGE

Intermittence : les syndicats réactivent le comité de suivi

Dix ans après, le comité de suivi sur l'assurance chômage des intermittents du spectacle se remet en ordre de marche avant l'entrée en renégociation de la convention Unedic, au second semestre 2013. On y retrouve à peu près les mêmes : la Coordination des intermittents et précaires, la CGT-Spectacle, la Fédération des arts de la rue, le Syndicat des musiques actuelles (c'était la Fédurok en 2004), SUD Culture Solidaire, la Société des réalisateurs de films, le Syndec, le Synavi, et l'Ufisc. Ce comité s'est réuni le 30 avril. Suite au rapport du député Jean-Patrick Gilles sur l'emploi artistique (*La Lettre du Spectacle* du 3 mai) et sachant que le groupe de travail du Sénat rendra ses conclusions en septembre, le comité demande «à nouveau» une rencontre avec les députés et sénateurs intéressés, ainsi que les ministres

concernés, Travail et Culture, «sans attendre l'ouverture des nouvelles négociations sur les règles de l'assurance chômage». Il mettra en avant trois revendications : une annexe unique (à la place des annexes distinctes pour les techniciens et d'une autre pour les artistes) ; le retour de la date anniversaire pour le calcul des heures travaillées en prenant en compte 507 heures en 12 mois avec indemnisation sur 12 mois ; le plafonnement du cumul salaires et indemnités. Le comité annonce une assemblée générale le 17 juin «dans un grand théâtre parisien» et voudrait rencontrer les parlementaires auparavant. La tactique consiste à consolider un bloc politique en soutien au régime d'assurance chômage des intermittents, sachant que la renégociation, elle, mettra en relation les confédérations patronales et syndicales. **I. Y. P.**

«Le secteur indépendant a toujours des forces pour se mobiliser»

Le Synavi s'est créé au moment de la réforme de l'assurance chômage, voici dix ans. À l'approche d'une renégociation comment le syndicat a-t-il évolué ?

Nous avons acquis une maturité sur les annexes 8 et 10. Nous nous positionnons comme syndicat d'employeurs, sans faire partie du Medef. Notre position est claire et nous l'avons exposée lors de notre audition à l'Assemblée nationale. Nous défendons un système qui développe l'emploi et qui tient au principe de la solidarité interprofessionnelle. Il y a sur ce plan un travail conjoint avec la CIP-IDF (coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France). Le secteur est encore capable de se mobiliser fortement. La situation économique est dure, mais il nous reste des forces.

Quelles sont vos priorités en tant que nouveau président ?

Nous continuons dans l'action en portant notre plateforme de revendications publiée l'année dernière, nous serons partenaires pour tout ce qui relève de la convention collective et nous restons mobilisés sur la concertation en vue de la loi d'orientation sur la création. Le Synavi sera présent sur la renégociation des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage et pour valoriser le travail des

structures qu'il représente et qui constituent l'un des secteurs les plus touchés par la crise. Nous réclamons le dégel budgétaire. Directement ou indirectement, le secteur indépendant est touché. Quand le budget d'une grande scène est affecté par le gel, ce sont des spectacles en moins qui sont achetés. Nous travaillons en partenariat avec l'Ufisc, en prospective sur de nouveaux modèles économiques, au-delà de l'urgence. Le Synavi a environ 300 adhérents et fonctionne de façon collégiale avec des délégués en charge d'un chantier. Tout n'est pas centré sur le président.

Où en est la réforme des commissions d'attribution des aides ?

C'est le statu quo. Nous voulons une présence des organisations professionnelles dans les comités d'experts. Il faut que la constitution de ces comités soit transparente et que leurs membres ne soient pas choisis par affinité. On voit aussi beaucoup de différences entre les régions dans leur composition. Sur les comités d'attribution des licences d'entrepreneurs du spectacle, le Synavi tient à en rester membre. Même si l'argument contre la présence des syndicats est qu'ils sont partie prenante, ces instances paritaires permettent de discuter de la réalité des structures. **I.**

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

RETOUR À LA PRÉFIGURATION POUR BEAUVAIS.

Colère de mars, réconfort en mai : Caroline Cayeux, sénatrice-maire de Beauvais, se félicite «d'apprendre la décision du ministère de la Culture et de la Communication de poursuivre la préfiguration du label de scène nationale de l'Oise», pour le théâtre du Beauvaisis, associé à l'espace Jean-Legendre de Compiègne. En février, la DGCA avait annoncé à la direction du théâtre son intention de ne pas poursuivre cette démarche. La maire de Beauvais avait dénoncé une décision politique. Un courrier de protestation était adressé en mars à la ministre de la Culture. Finalement, la Ville de Beauvais a reçu fin avril de la DRAC le document de la convention associant



D. R.

l'État, le conseil régional, le conseil général et la Ville. Cette convention qui couvre la période 2012-2014 stipule que le théâtre du Beauvaisis, avec ses partenaires, est engagé dans une préfiguration de scène nationale. Elle a été signée par la DRAC le 8 avril, après la protestation de Caroline Cayeux.

DIGITICK RECLAME 34 M€ DE DÉDOMMAGEMENT.

En janvier, l'Autorité de la concurrence avait condamné la FNAC, France Billet et Ticketnet à un total de 9,3 millions d'euros d'amende pour s'être entendus afin de contrer l'arrivée de Digitick sur le marché de la billetterie dématérialisée (*La Lettre du Spectacle* du 11 janvier). Sur le moment, la direction de Digitick n'envisageait pas de réclamer des dommages et intérêts pour son propre compte. C'est fait. Ticketnet et la FNAC (qui a intégré France Billet depuis l'époque des faits) sont donc assignés au tribunal pour 34 millions de dédommagement, une somme évaluée par un cabinet extérieur.

CNAR RHÔNE-ALPES : PAS DE LIEU PRÉCONISÉ.

Suite à l'article sur la labellisation d'un centre national des arts de la rue (CNAR) en Rhône-Alpes, dans notre précédent numéro, Patrice Papelard, directeur des Ateliers Frappaz à Villeurbanne (69), indique que Quelques p'Arts à Annonay (07), n'avait pas été préconisé par le comité de pilotage du Temps des arts de la rue en 2007, en vue d'une convention. Ce que confirme Philippe Chaudoir, alors président du Temps des arts de la rue.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

La circulaire en débat lors des Journées La Scène

Organisées à Toulouse, au Théâtre Sorano, les 15 et 16 mai, les Journées La Scène ont réuni 170 acteurs culturels et élus. La question posée, celle de l'intervention des collectivités locales dans le champ de l'éducation artistique, était d'actualité. Une circulaire interministérielle Éducation/Culture sur le parcours artistique et culturel venait d'être publiée le 9 mai. Au cours de ces échanges, Alain Brunsvick, représentant la DGCA, a pu expliciter le texte réglementaire qui, selon lui, propose un réel équilibre «entre les trois piliers que sont la pratique, l'accès aux œuvres et la connaissance». Des représentants du collectif Pour l'éducation, par l'art (l'artiste Pascal Collin et le sociologue Emmanuel Wallon) ont mis en exergue des «renoncements», comparant le projet initial et la rédaction finale de la circulaire. Ainsi, il n'est plus question de «privilégier» la démarche de projet, les équipes pédagogiques pourront seulement y avoir recours si elles le souhaitent. Même constat

pour l'annualisation, comme le soulignait Emmanuel Wallon. À la tribune, Vincentella de Comarmond, adjointe à la culture de la Ville de Toulouse (31), a témoigné de l'engagement de la collectivité toulousaine investie depuis 2009 dans des parcours culturels gratuits à destination des élèves des classes de maternelles et primaires. L'opération est en voie de généralisation. Autre témoignage remarqué, celui de Philippe Valla, directeur de l'action culturelle de la Ville d'Angers (49), qui témoignait de la façon dont la ville prépare, pour la rentrée, un dispositif d'éducation artistique «pour le temps périscolaire, en impliquant d'abord les services municipaux». Conservatoire, musées et service Ville d'art et d'histoire sont mobilisés pour fournir des contenus et définir une trame dans laquelle pourront s'insérer les acteurs culturels. Un dispositif pilote que la Ville d'Angers va chiffrer dans les prochaines semaines et qui concernera tous les établissements du secteur public, en maternelle et primaire. ■

BORDEAUX : L'ÉVÉNEMENT ATTENDRA.

Pour savoir si Bordeaux se dotera d'un grand événement culturel, il faudra attendre 2014. À ce moment là, Alain Juppé essaiera de «retrouver l'esprit de Bordeaux 2013» où, pour monter le dossier de capitale européenne de la culture, des institutions PS et UMP avaient fait cause commune. Le maire de Bordeaux veut discuter après les municipales pour «voir s'il est opportun» de créer ce grand événement dont on parle toujours dans la cité. Lui-même y est favorable, mais ce ne sera plus Evento. Presque unanimement critiquée, la coûteuse biennale d'art contemporain est abandonnée, provisoirement au profit de deux festivals qui «seront renforcés» : Novart que l'on disait moribond mais «qui a trouvé sa place» et Agora, la biennale d'architecture et de design «qui attire les professionnels et le grand public.» Par ailleurs, le fonds de soutien municipal à la création passera de 150 000 à 500 000 € par an, pour «aider à l'émergence de nouveaux créateurs».



Alain Juppé



ENTRETIEN

«Pour un théâtre politique où le spectateur n'est ni un élève ni une cible»

Olivier Neveux, professeur d'histoire et d'esthétique du théâtre à l'Université Lumière Lyon 2, est l'auteur de *Politiques du spectateur* qui vient de paraître chez La Découverte.

Le titre de votre livre est-il un pied de nez à l'expression «politique des publics» ?

Ce titre fait, il est vrai, écho à cette expression mais elle est, en l'occurrence, comme déstabilisée par le *Spectateur émancipé*, de Jacques Rancière. Dans cet ouvrage, le philosophe combat l'évidence d'une «communauté théâtrale», d'un public homogène et d'individus interchangeables. Il propose de revenir à l'expérience singulière que vit chaque spectateur. C'est de cette expérience dont traite *Politiques du spectateur*. Le livre tente, en effet, d'interroger l'actualité du théâtre politique d'émancipation à partir des différents projets qu'un spectacle dit avoir pour ses spectateurs : les situer, les documenter, les mobiliser, etc.

Où se situe aujourd'hui le théâtre politique ?

L'offensive brutale du néolibéralisme qui met au centre de tout le modèle entrepreneurial n'est pas sans incidence sur le système de production : la victoire de la logique programmatrice, la privatisation progressive du service public de la culture et l'importation du

management au sein des structures artistiques avec ses évaluations imbéciles et ses critères destructeurs en sont quelques uns des signes... Simultanément, la singularité du néolibéralisme doit être prise en compte pour la création théâtrale qui entend le contester. Pour le dire schématiquement, on peut repérer, d'une part, tout un théâtre qui vise la sidération du spectateur et qui souhaite renseigner, par des émotions maximales, sur la précarité de la vie, la vulnérabilité des corps, le goût du risque, etc. Ce théâtre justifie sa fonction à partir d'arguments empruntés ou à Artaud ou aux avant-gardes des années 1960. Il est possible de se demander, toutefois, si les émotions produites sont véritablement en contradiction avec la vie sensible que le monde néolibéral nous impose. L'autre voie est celle d'un théâtre plus didactique (même s'il s'en défend) qui se donne pour mission d'apporter au spectateur le savoir qui lui manque afin qu'il devienne un individu concerné, mobilisé, etc. Il me semble que cela participe d'un fétichisme de la prise de

conscience. Par ailleurs, vouloir émanciper quelqu'un, n'est-ce pas d'une façon ou d'une autre, le maintenir sous sa tutelle ?

La troisième voie serait plutôt celle d'une expérience partagée avec le spectateur ?

Il existe en effet des spectacles, différents les uns des autres, qui proposent une voie ténue, réfractaire aux émotions dominantes (comme la «lucidité» désenchantée ou ricaneuse) et dans laquelle le spectateur n'est pas considéré comme un être ignorant. C'est un théâtre qui n'entend ni manager ni anticiper le spectateur. Il mise sur «l'égalité des intelligences» (la formule est de Rancière et ce qui importe ici est la notion d'égalité). Il s'agit d'inventer, alors, une autre place pour le spectateur que celle de l'élève ou de la cible, de la conscientisation ou de l'agression. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

Politiques du Spectateur, les enjeux du théâtre politique aujourd'hui.
La Découverte. 275 pages, 22,50 €.

AVIGNON 2013

AF&C en prestataire du Off

L'édiction 2013 du Off d'Avignon sera une nouvelle fois marquée par un record : 1 258 spectacles pour 1 066 compagnies. Le nombre peut encore changer car le programme définitif ne sera mis en ligne que le 15 juin. La manifestation se présente comme «le rendez-vous essentiel du spectacle vivant puisque 20% des achats pour les programmations à venir sont réalisés pendant le Off», selon son président Greg Germain, directeur de la Chapelle du Verbe incarné. En plus du Village du Off, toujours dans l'École Thiers, une nouvelle adresse ouvre Rue de la Bonneterie qui délivrera les cartes d'adhérents public, les programmes et éditions diverses d'AF&C, mais aussi les billets de spectacles. Le Off inaugure ici son agence, se plaçant en concurrence de la FNAC et autre distributeur. Peut-être faut-il y voir les prémices d'une billetterie centralisée, vieux projet d'AF&C. La Carte du Off sera pour cette édition à 16 €.

L'association AF&C semble avoir dépassé le débat sur ses missions et avoir choisi de devenir un prestataire et plus seulement éditeur de programme et animateur du Off. Une boutique technique permettra aux compagnies de se procurer dès le 17 juin du matériel consommable (gaffeur, lampes, tissus et moquettes, matériel électrique) ainsi que la possibilité de louer du matériel à des tarifs négociés. Installée dès le 15 juin dans le nouveau lieu du Off, cette boutique rejoindra ensuite le Village du Off (ouvert le 6 juillet). Ces changements, plus discrets que l'ouverture d'une Web-TV, témoignent d'une évolution politique. Ce que traduit aussi le recrutement d'un chargé de mission qui développera ces



ERIC DEGUIN

activités, Bernard Le Corff, responsable artistique au Collège de la Salle et connu pour avoir été longtemps un pilier du conseil d'administration d'AF&C. Le budget d'AF&C est de 1,2 M€ dont moins de 5% de subventions. Le calendrier officiel du Off (du 8 au 31 juillet) se découple de plus en plus de celui du Festival «in» (du 5 au 26), ce qui conduit le Off à organiser le 26 une fête mise en scène par Générisk Vapeur pour «relancer le Off pour sa dernière semaine» comme l'a annoncé Greg Germain, taclant au passage les dirigeants du Festival d'Avignon pour leur manque de concertation. **I**

De nouveaux lieux

Il y aura 111 lieux de spectacles à Avignon au Off 2013. Huit nouveaux font leur entrée, comme le Grand Théâtre (600 places à Montfavet), Le Théâtre à L'Arrache (49 places, rue du Chapeau Rouge), le théâtre des Barriques (2 salles de 49 places, rue Ledru-Rollin) ou le Pelousse Paradis 2 (49 places, rue du Vieux Sextier), ce qui représente 6 200 places supplémentaires proposées chaque jour (+ 6% par rapport à 2012).

Sociétés civiles : retour sur les rémunérations des dirigeants

RAPPORT DE CONTRÔLE. Chaque année en mai, la Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits publie son rapport sur le fonctionnement des sociétés civiles (Sacem, Adami, SACD, etc.). Dans sa livraison 2013, elle revient sur les rémunérations des dirigeants de ces sociétés. En 2008, elle avait pointé du doigt la situation à la Sacem. Cette fois, la commission prend acte des modifications de statuts intervenues en juin 2012 et d'une baisse de la rémunération des dirigeants : «La nouvelle direction générale, constituée de huit membres, bénéficierait d'une rémunération totale inférieure à celle des six membres du directoire précédemment en place : la rémuné-

ration moyenne devrait passer de 320 000 € à 205 000 € – jusqu'à une "rémunération moyenne cible" de 235 000 € en 2014, part variable comprise, lorsque le renouvellement sera achevé.» Concernant la SACD, la commission a obtenu la promesse d'une plus grande transparence. L'Adami a défendu sa réforme de 2009 qui donne au directeur gérant la responsabilité de fixer les rémunérations, après accord du président. La commission répond : «Le lien avec le conseil d'administration serait mieux assuré à travers un comité des rémunérations restreint que par le seul président». Quant à la Spedidam, elle a l'intention de soumettre la rémunération du gérant à l'approbation du conseil d'administration. **I.Y.P.**

RAPPORT LESCURE : RÉACTIONS

● **SNES : «Signal positif».** Le Syndicat national des entrepreneurs de spectacles (SNES) se félicite de la proposition du rapport Lescure d'instaurer un droit aux producteurs de spectacles : «Au moment où le spectacle vivant connaît de graves difficultés économiques, la prise en compte du rôle des producteurs de spectacles comme créateurs de contenus à l'ère du numérique est pour le SNES un signal positif fort», écrit le SNES.

● **SMA : «Le monde politique renvoyé à ses responsabilités».** Le Syndicat des musiques actuelles (SMA), la Felin et la CD1D réagissent positivement aux propositions du rapport Lescure sur la régulation de l'État, la recherche d'une fiscalité sécurisée pour de nouvelles ressources, la gestion collective des droits sur Internet, le rôle des acteurs de la médiation, soutien aux initiatives collaboratives, indépendantes...

● **SNAM-CGT : «À la hauteur des attentes».** Le Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT) exprime sa satisfaction bien réelle «devant le résultat de la mission, même si nous pensons que certaines dispositions méritent d'être précisées, voire d'évoluer.»

● **Prodiss : «Enfin un premier pas».** L'Union du spectacle musical et de variété Prodiss se félicite de la prise en compte au sein du rapport Lescure de la demande «d'un droit voisin du droit d'auteurs». Cette revendication était formulée également par le Synolyr, la Chambre professionnelle des directeurs d'opéra et Profedim.

ILS ONT DIT

«Nous apprécions le rapport de Pierre Lescure [...] car il porte pour la première fois une attention aux intérêts des artistes. [...] À travers des accords collectifs et en valorisant le rôle des sociétés de gestion collective, il répond au manque de transparence de certains producteurs, à la faible rémunération des créateurs dans le numérique, au besoin d'adaptation et de protection du droit d'auteur. Ce dispositif de régulation au profit de tout un secteur qui peine à survivre permettrait d'apaiser certaines tensions et de l'accompagner, dans son ensemble, à réussir sa mutation.»
Guilde des artistes de la musique

Tribune parue dans *Libération* du 23 mai signée par Axel Bauer, Issam Krimi, Kent, Suzanne Combo, Barbara Carlotti, Jennifer Ayache, Dominique A, Vicelow, Sly Johnson, Emily Loizeau, Anaïs...
<http://artistemusicien.tumblr.com>

ÉQUIPEMENT

À Douchy-les-Mines, l'Imaginaire mise sur l'éducation populaire

La ville de Douchy-le-Mines, près de Valenciennes (59), a inauguré le 1^{er} juin l'Imaginaire – Centre des arts et de la culture, consacré au spectacle vivant et au cinéma. L'architecte Rudy Riciotti signe ce bâtiment accueillant une salle modulable de 500 personnes assises ou 1 200 debout. L'imaginaire est un projet qui émane de la Fête de l'Imaginaire, manifestation annuelle de la ville, et d'une tradition d'éducation populaire dans la politique culturelle de cette commune de 10 500 habitants. Le spectacle joué à l'inauguration, *Gilgamesh : le premier roi du monde*, réalisé par des artistes venus du théâtre, de la danse et des arts plastiques, avec des écoliers de Douchy-les-Mines, symbolise cette préoccupation. «*Nous souhaitons mettre en place des partenariats avec des*

associations du Valenciennais, d'éducation populaire», confirme François Derquennes, responsable des affaires culturelles et du nouvel équipement. Cette approche explique que le budget artistique pour le spectacle vivant est prévu à 170 000 euros. Le lieu sera géré en régie directe pour un budget de fonctionnement 550 000 euros, salaires compris. La construction, elle, aura coûté 11 millions d'euros hors taxes, financés par la Ville et la communauté d'agglomération La Porte du Hainaut (3,7 M€ chacune), par la Région et le conseil général du Nord. «*Nous avons pu mener ce projet grâce à la politique de la ville, précise François Derquennes. L'agglomération intervient au titre du volet culturel de ce programme et nous avons aussi obtenu un financement d'un million d'euros de l'Agence natio-*



MAXIME BRYGO

nale pour la rénovation urbaine». Il entend créer des liens entre la programmation spectacle vivant, pluridisciplinaire, et l'activité art et essai de la salle de cinéma. Dans ce cadre, des ciné-concerts sont proposés avec des musiciens de formations de jazz de la région. Des passerelles sont également envisagées avec Le Boulon, pôle régional des arts de la rue de Vieux-Condé. **T. L. R.**

INTERNATIONAL

Danse : de Bologne à Florence, du luxe à la crise

ITALIE. Pour célébrer les centennaires conjoints de la naissance de Giuseppe Verdi et de Richard Wagner, la Fondation Théâtre municipal de Bologne a commandé à la chorégraphe Monica Casadei un ballet qui mêle la musique de *Tristan et Iseult* avec celle d'*Aïda* ! Avec ses vingt danseurs, des costumes réalisés par la société de lingerie La Perla et un compositeur pour agencer les deux partitions, cette production ambitieuse est programmée du 25 juin au 2 juillet avant une tournée en Allemagne et en Russie. Ironie, cette création sera suivie, à Bologne, de l'une des dernières représentations du ballet du Maggio Musicale Fiorentino (Mai Musical Florentin). Le 14 mai, on apprenait que Francesco Bianchi, administrateur, pour économiser 4,5 M€ avait décidé de supprimer cette compagnie dirigée par Francesco Ventriglia qui emploie 75 personnes dont 16 danseurs.



FABIAN ALBERTINI

La Cie Artemis Danza avec la marque La Perla. Cette compagnie relevait d'une institution ancienne - le Maggio Musicale Fiorentino a été fondé en 1933 - à la gestion contestée. Au même moment, Artemis Danza, la compagnie de Monica Casadei, indépendante et de style contemporain, annonce passer à 16 danseurs permanents en 2014... Ces contrastes illustrent combien la crise des finances publiques, en Italie, remet en question le fonctionnement traditionnel de la culture. **P. V.**

Anne Bisang à Arc en scènes

SUISSE. Anne Bisang, ancienne directrice de la Comédie de Genève, prendra en août la direction artistique d'Arc en Scènes, à La Chaux-de-Fonds, près de Neuchâtel. Cette structure regroupe le théâtre populaire romand, la salle de musique et le théâtre. Une nouvelle direction générale est attendue, après la démission de Tiziana Chiaravalle. Celle-ci défendait le principe d'un artiste associé différent chaque année.

L'Académie Penderecki inaugurée

POLOGNE. L'Académie de musique du compositeur et chef d'orchestre Krzysztof Penderecki a été inaugurée le 21 mai à Lusławice, en Pologne. Elle a été en grande partie financée par l'Union européenne. Le bâtiment abrite une salle de concerts de 650 places.

VITE DIT

- * Le groupe britannique Ambassador a racheté à Live Nation Entertainment, le Foxwoods Theatre à Broadway (2 000 sièges) entre 60 et 70 millions de dollars.
- * Bremerhaven : Lennart Naujoks devient directeur des spectacles du théâtre de la ville et Tanja Spinger directrice du jeune théâtre dès 2013-2014. Marc Niemann y sera directeur de la musique à la rentrée 2014.

Théâtres : les reconductions. Au Théâtre national de Strasbourg, le mandat de **Julie Brochen** devrait être prolongé d'une année seulement à compter de juillet 2013, une information qui, le 28 mai, attendait encore d'être officialisée. Au TNP de Villeurbanne (69) centre dramatique national, **Christian Schiaretti** a été reconduit pour un mandat de trois ans, comme cela était attendu. **Éric Vigner**, au CDDB de Lorient, a été prolongé pour deux ans.

Prix du Brigadier : Didier Sandre. Le 21 mai, le Prix du Brigadier 2013 a été décerné à **Didier Sandre**, pour son interprétation dans *Collaboration*, de Ronald Harwood, mise en scène Georges Werler. Un prix d'Honneur pour l'ensemble de leur carrière au service du Théâtre a été remis à **Roland Bertin** et à **Jean Piat**, sociétaires de la Comédie-Française.

Meylan toujours plus arts et sciences. L'Hexagone scène nationale de Meylan (38) va centrer son activité sur les relations entre arts et sciences. Cette intention a été approuvée par le comité de tutelles du 31 mars, puis le conseil

Succession de Didier Bezace. Marie-José Malis vient d'être nommée à la direction du Théâtre de La Commune, centre dramatique national d'Aubervilliers (93), où elle succédera le 1er janvier à Didier Bezace. Directrice de la compagnie La Llevantina, qu'elle a fondé en 1994 avec Olivier Szulzynger, Marie-José Malis, est artiste associée à la Comédie de Genève cette année, après avoir été en résidence notamment au Forum du Blanc-Mesnil et au 104 à Paris.



MARC VANPELGHIE

d'administration. C'était déjà l'orientation donnée par le directeur, **Antoine Conjard**, depuis dix ans. Cela s'était traduit par la collaboration avec les centres de recherche CEA de Grenoble et le Centre de culture scientifique technique et industrielle de Grenoble, ainsi que la création de la biennale Rencontres-i. L'Hexagone va accentuer ce projet à partir de 2014 et lui donner une dimension internationale, sans relâcher les liens avec la recherche locale. Le lieu adopte le nom d'Hexagone scène nationale Arts-sciences - Meylan.

Poitou-Charentes : licences publiques

Le Comité régional des professions du spectacle (Coreps) et l'Observatoire de l'Agence culturelle du Poitou-Charentes, en partenariat avec la DRAC, publient «pour la première fois en région», assurent-ils, la liste

des titulaires de la licence d'entrepreneur du spectacle. La base de données répertorie les entrepreneurs de spectacles titulaires de la licence de catégorie 1, 2 et ou 3 dans la région. La liste sera mise à jour à l'issue de chaque commission des licences (quatre fois par an). www.culture-poitoucharentes.fr

Côtes-d'Armor : bilan d'Objectif 373. Festival itinérant dans le département des Côtes-d'Armor (22), Objectif 373 a réuni plus de 19 000 personnes (contre 13 000 en 2012), dont près de 10 000 pour les spectacles, 5 000 pour les expositions et 3 000 aux stages et rencontres. Les 34 propositions artistiques ont donné lieu à 105 représentations. Objectif 373 qui se déroulait du 1er avril au 16 mai est organisé par l'association Itinéraires Bis, dirigée par **Philippe Sachet** et touche 46 communes.

SUR VOS AGENDAS

COURTRAI (Belgique)

6 ET 7 JUIN

TERMM – The EuroRegional music meeting#3
Par De Kreun et Muziekclub 4AD et le Raoul.
www.icmusic.eu

LILLE

13 JUIN

Territoires artistiques, territoires de liberté. Par le festival Latitudes contemporaines.
www.latitudescontemporaines.com/fr/festival/festivals

PARIS

14 JUIN

Postérité, devenir, oublier : l'œuvre du numérique
Par l'Ircam et la Sacem.
repliques2013@ircam.fr

AMIENS

20 JUIN

Le cirque dans les arts de la rue
Par Le Cirque Jules Verne et les réseaux ZEPa et PASS, HorslesMurs, Circus channel.
cirqueamiens@amiens-metropole.com

MARSEILLE

DU 25 AU 27 JUIN

La création artistique avec les publics sous main de justice
Par Lieux fictifs et Cultures, publics et territoires
www.resonance-culture.fr

QUIMPER

25 ET 26 JUIN

Économie du jeune public et territoires, si on en parlait ?
Par Très tôt théâtre
audreypetit@tres-tot-theatre.com

MONTREUIL

26 JUIN

Circulation et diffusion des œuvres. Des aides : pour qui ? Pour quoi ? Plateaux de diffusion collectifs : une véritable solution ? Par le Synavi
<http://ufisc.no-ip.org>

BAGNOLET

2 ET 3 JUILLET

Atelier spectacle des apprentis de la promotion 13, régisseurs de spectacle option son, lumière, plateau du CFA du Spectacle vivant et de l'audiovisuel
contact@cfpts.com

RENCONTRE

Caroline Melon a mis Chahuts à l'écoute

Caroline Melon parle avec passion, mais passe autant de temps à écouter et c'est la clé de son succès à la tête de Chahuts, festival des arts de la parole, à Bordeaux (33). Une manifestation renommée pour sa façon de s'insérer dans un quartier, de faire participer les habitants, d'innover, d'impliquer les artistes en leur demandant de loger chez l'habitant pour s'imprégner des lieux... Lorsqu'elle est recrutée comme directrice, en 2004, à 28 ans, l'événement prenait la poussière. Le poste est alors à mi-temps, mal payé, mais elle en parle comme de la chance de sa vie. Une vie commencée en Seine-Saint-Denis, origine long-

temps niée mais qui fait désormais sens : «Elle porte des valeurs qui m'ont forgé. Je n'aime pas le concept de tolérance où l'on s'oblige à taire ses différences. C'est parfois difficile de vivre avec ses voisins, il faut se parler.» Le dialogue, c'est le leitmotiv de Caroline Melon, passée par des études de communication et qui a commencé dans la culture dans une compagnie de théâtre bordelaise : «Je ne savais pas faire grand chose, j'avais juste mon énergie.» Elle la consacrera alors entièrement à Chahuts :



BENJAMIN DAT

«Jour et nuit ! J'étais droguée de travail. Je voulais que tout soit parfait. Depuis, ce mot là ne m'intéresse plus.» Avec plus de 11 000 spectateurs l'an dernier et un budget passé de 60 000 à 220 000 € en neuf ans, le festival a gardé sa fragilité financière, mais a gagné la réputation d'un moment à part. Elle intervient, aujourd'hui, en Master2 d'ingénierie de projets culturels pour parler d'action culturelle : «C'est un cours sur la manière de travailler avec les gens. Pour moi, c'est simple : on les écoute.» Une méthode qu'elle attribue à son apprentissage sur le tas qui lui permet de «mettre les pieds dans le plat.» ■ J.-L. E.

ARTS DE LA RUE

La Folle Histoire : une réussite à confirmer

L'édition spéciale année capitale européenne de la culture de la Folle histoire des arts de la rue, du 3 au 20 mai, affiche un bilan très satisfaisant pour Anne Guiot, directrice de Karwan, l'organisateur. Les illuminations du vieux port de Marseille par Carabosse, les 3 et 4 mai, ont attiré quelque 200 000 spectateurs chaque soir. Sur des jauges plus limitées, les rendez-vous à l'Estaque pour Dream City, projet des artistes tunisiens Selma et Sofiane Ouissi, ont attiré plus



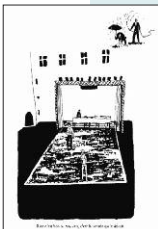
AUGUSTIN LE GALL/KARWAN

de 3 000 spectateurs. La nouveauté de cette édition qui bénéficiait d'un budget renforcé du conseil général des Bouches-du-Rhône et d'une coproduction de MP2013, de 750 000 €, était de programmer des spectacles à Marseille durant les week-end, tout en conservant des rendez-vous dans de petites communes. L'objectif pour Karwan est aujourd'hui d'ancrer l'événement dans la cité phocéenne. «*Le public a répondu présent sur Marseille et nous avons envie de continuer à y proposer des spectacles grand format, tout en continuant de rayonner sur le département*», affirme Anne Guiot. Elle souhaite un retour de la manifestation en 2015, mais reconnaît que la période préélectorale ne facilite pas la visibilité du côté de la Ville ou du conseil général. **T. L. R.**

PARUTION

CARNETS D'AVIGNON PLANCHES DE 2008 À 2012.

Le dessinateur François Olislaeger propose une rétrospective de cinq éditions du festival d'Avignon sous forme de bande dessinée. De 2004 à 2013, il a dessiné pour le blog officiel du festival. Coédition Actes Sud - ARTE éditions. 304 p, 24,50 €



ANNUAIRE DES ARTS NUMÉRIQUES.

La société d'édition Musiques et cultures digitales (MCD) publie, avec le soutien de la DGCA, un annuaire Internet des lieux de résidence, de production et de diffusion pour la création numérique, avec un recensement des ressources humaines, aides financières et supports technologiques mis à disposition. www.guidartnumerique.fr

SITE À LA LOUPE

www.cultizer.fr

En Languedoc-Roussillon, CultiZer présente toute l'activité culturelle de la région. Ce projet a été porté par Réseau en scène Languedoc-Roussillon, quatre autres structures culturelles régionales et la société ASA. Il propose un moteur de recherche, une médiathèque virtuelle, un espace personnel pour l'internaute et un univers de jeux. Il a été financé dans le cadre de l'appel à projet du ministère de la Culture «services numériques culturels innovants», ainsi que par l'Europe via l'appel à projet 2011 «Culture numérique».



D.R.

DANSE

Bal moderne : 20 ans

Le nouveau festival Nord Magnétique accueillait, le 17 mai, 1 500 danseurs qui ont bravé le froid pour la première représentation en France de la tournée du vingtième anniversaire. Les 15 et 16 novembre, le Théâtre national de Chaillot retrouvera le Bal Moderne. L'idée avait été lancée pour Paris Quartier d'Été, en 1993, par Michel Reilhac, ancien directeur du CNDC d'Angers. Il s'agit pour des choré-

Télévision : fin des Mots de minuit.

L'émission de Philippe Lefait Des Mots de minuit, sur France 2, ne sera pas reconduite en septembre, après 13 ans d'existence. L'émission qui consacre une large part de son déroulé au spectacle vivant aurait une audience d'une centaine de milliers de spectateurs chaque semaine. France Télévisions invoquerait une difficulté à financer le programme, indique Libération. Le quotidien relève que l'émission Taratata serait également menacée.

Travaux aux Ateliers Frappaz.

Les Ateliers Frappaz, à Villeurbanne (69), entameront en septembre des travaux pour un montant de 1,2 million d'euros. Ce centre des arts urbains de 4 500 m² s'agrandira avec un foyer et huit chambres, tous composés de conteneurs. Les Ateliers Frappaz reçoivent 20 à 25 compagnies d'arts de la rue chaque année.

Ivry-sur-Seine (94) : le forum Leo Ferré repris.

Le Forum Léo Ferré, à Ivry-sur-Seine, vient d'être repris par Gilles Tcherniak, Jules Bourdeaux et Claude Gaisne, avec leur association La Chanson pour tout bagage. Deux soirées de concerts sont annoncées les 22 et 23 juin avec de nombreux artistes s'étant produits par le passé dans cette salle de 100 places. Elles seront gratuites pour toute adhésion de 20 € à l'association, moyen pour la nouvelle équipe de fidéliser le public. Le Forum Léo Ferré est impliqué depuis douze ans dans la chanson française. Les représentants entendent élargir les publics en se tournant vers les plus proches, les habitants d'Ivry.

CARNET

ALAIN MOLLOT. Codirecteur du Théâtre Romain Rolland de Villejuif de 2001 à 2010, Alain Mollot est mort le 15 mai, de maladie, à 65 ans. Formé à l'Université internationale du théâtre, puis à l'École Jacques Lecoq, il avait fondé le Théâtre de la Jacquerie en 1974, d'abord itinérante, puis implanté à Villejuif en 1985. Sa dernière création, *La Ville* d'Evgueni Grichkovets sera présentée cet été au Off d'Avignon. Le CNT rappelle combien il a œuvré au rapprochement des différents courants esthétiques des arts du mime et du geste au sein du Groupe de liaison des arts du mime et du geste).



D.R.

ANTOINE BOURSEILLER.

Comédien, metteur en scène, chef de troupe, écrivain, Antoine Bourseiller est décédé le 22 mai, à 82 ans, des suites d'une opération. Il a dirigé huit théâtres entre 1960 et 2005 dont le Studio des Champs-Élysées, le Poche Montparnasse, le Centre dramatique du Sud-Est à Aix puis Marseille (futur Théâtre du Gymnase), l'Opéra de Nancy Lorraine. Il était édité chez Actes Sud qui avait publié en 2008 son autobiographie *Sans relâche, histoire d'une vie*.

Leu Tempo festival

Du 7 au 11 mai à Saint-Leu, à la Réunion.

Historique : quinzième édition. Plus ancien festival à la Réunion, créé en 1986 par Patrick Gérard Huguet dit «Baguett'». Tout d'abord biennale consacrée aux arts de la marionnette et au théâtre d'objet, il est repris en 1999 sous sa forme actuelle et annuelle par le Séchoir, scène conventionnée. Programmation internationale mais également vitrine de la création contemporaine dans l'océan Indien, Leu Tempo explore de nouvelles expériences d'action culturelle, de médiation et une recherche de mixité des publics. Depuis 2010, ce festival pluridisciplinaire renforce une ligne artistique consacrée au cirque contemporain, aux arts de la parole et privilégie les nouvelles formes non conventionnelles qui modifient le rapport avec les spectateurs.

Lieux : le «K» (280 places), la Ravine (800 et 300 places), le Séchoir (198 places), la Kour lékol (250 places), le Carré (60 places), le Kiosk (800 places) le Parc

du 20 décembre (4 000 places, pour les concerts gratuits), l'Arrosoir, la rue et l'espace public pour l'action culturelle et la médiation.

Production : Le Séchoir, scène conventionnée.

Budget global : 575 000 € (hors charges de permanents)

Part du budget artistique : 250 000 €

Part du budget technique : 200 000 €

Part du budget communication : 57 000 €

Financements publics : Ville de Saint-Leu 28 000 €, Direction des affaires culturelles océan Indien (DAC OI) 34 000 €, TCO (agglomération) 80 000 €, conseil général 21 000 €, conseil régional 22 000 €, FCR (fonds de coopération régionale) 15 000 €, Europe (programme Leader) 35 000 €.

Ressources propres : 327 000 € (57% du budget global) billetterie, mécénat, sponsoring, recettes bars et restauration.

Équipe : direction et programmation :



Claude Lermené, programmation et production : Jean Cabaret, assistante de production : Michèle Latchimy, administration : Thomas Neyhouser, billetterie : Sandra Salem, communication et relation aux médias : Patrick «Gogo» Tauran, assistante communication : Laura Lambinet, direction technique : Pierre Mondon et Florent Cillon, relation aux publics : Cécile Leroy, décentralisations et parade urbaine : Nicolas Stojic.

Bénévoles : 150

Tarifs : de 5 à 20 €, spectacles gratuits.

Tarif moyen : 9,10 €

Club mécènes : Air Austral, SFR, Canal +, l'Effet Péi, Dodo Music

Partenaires privés : Stage OI, Blabla Prod, ADA location, Infaut, Entre déco, Mobilité verte, l'Azenda, Iloha hôtel, Kar'ouest

Autres partenaires : Sacem, ONDA, Île de la Réunion Tourisme (IRT).

Partenaires presse : Réunion 1^{ère}, Le Quotidien

Captation : radio, Net et télé

Fréquentation 2013 : payant : 17 000 (14 000 en 2012). Gratuit : 30 000.

Taux de fréquentation : 97%

Nombre de spectacles : 28 pour 110 représentations.

Nombre d'artistes/compagnies programmés : 28

Artistes programmés : Collectif AOC-invité Mathurin Bolze, Théâtre Enfance, les Femmes à barbe, Sergio Grondin, Ieto, Danyel Waro, Ludor Citrik, les Philébutistes, Aérosculpture, Théâtre des Alberts, Circo Aereo, Valérie Berger, Théâtre d'un jour, Éric Languet, Cie Baba Sifon, l'Attraction céleste, Titus, Maloyaboots, la Famille Goldini et 8 concerts gratuits...

Événements spéciaux : Gran Kabar en ouverture, parade urbaine de clôture avec 500 participants et la compagnie Aérosculpture. 75 «parcours du spectateur» proposés à 1 800 jeunes. Trois spectacles en décentralisation dans les communes de l'ouest.

3 QUESTIONS À

Claude Lermené et Jean Cabaret, programmateurs

«Le défi d'être pointu et populaire»

Comment se positionne Leu Tempo ?

J. C. : Notre défi est d'être un festival parmi les plus pointus de la Réunion, en restant le plus populaire possible et en proposant quelques spectacles locaux.



Longtemps, la création locale était en deçà, face à d'autres spectacles du festival qui avaient plusieurs centaines de représentations à leur actif. Depuis cinq ans, nous nous impliquons plus dans les coproductions et l'accompagnement artistique. Résultat des créations sont prêtes à l'export comme celles de Sergio Grondin avec le centre dramatique du Grand Marché, Cirquons Flex avec la Fabrik à Saint-Denis ou les Alberts, compagnie conventionnée. Mais il n'y a presque pas d'arts de la rue à la Réunion.

Quelle est la place de la création dans l'océan Indien ?

C. L. : Des artistes de Madagascar et du Mozambique seront programmés l'an prochain, ils n'étaient pas prêts cette année.

Il ne s'agit pas de commandes, mais de projets qui naissent là-bas et que nous soutenons, avec l'aide du Fonds de coopération régionale. Il y a très peu de production à l'île Maurice, à Madagascar ou même en

Inde. C'est aussi pour cela que nous sommes jumelés avec le festival malgache Zegny'Zo pour sortir des rapports Nord-Sud.

Qu'en est-il de l'action culturelle ?

C. L. : Nous bénéficions pour cela d'un financement européen. Depuis six ans, nous proposons un grand programme d'action culturelle hors les murs du Tempo Festival et du Séchoir, avec 23 représentations cette année. Mais aussi 150 heures d'ateliers de pratiques artistiques, avec des restitutions publiques et semi-publiques, et un travail sur la mobilité des spectateurs. En effet, le public des hauts de la Réunion n'a pas le même accès au spectacle vivant que celui de la côte. C'est un travail militant pour nous. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS DAMBRE



AVIS DE PUBLICITÉ RELATIF À LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément à la délibération du conseil municipal du 29/05/2013 – Ville de Die (Drôme)

Phase d'appel à candidatures en vue de la sélection des personnes, associations ou entreprises qui seront admises à présenter une offre pour la gestion et l'exploitation du théâtre municipal de Die.

AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Commune de DIE (Drôme), représentée par Monsieur le Maire de Die, rue Félix-Germain, 26150 Die, tél : 04.75.21.08.77, fax : 04.75.22.20.42

→ Personne auprès de laquelle des informations peuvent être obtenues : Mme Laurence Machecourt, Directeur Général des Services, 04.75.21.09.60, lmachecourt@mairie-die.fr

OBJET DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- Intitulé de la délégation : gestion du théâtre de Die (contrat d'affermage)
- Domaine de la délégation : culture
- Texte en application duquel la convention est conclue : Délégation de service public en application des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.
- Durée de la délégation : 5 ans à compter du 01/01/2014
- Lieu principal d'exécution de la délégation : théâtre de Die, quartier des Aires, 26150 Die
- Autres informations sur la nature et l'objet de la délégation : Le délégataire assurera :
 - la gestion et l'exploitation du théâtre de Die (200 places assises ou 450 places debout),
 - la programmation de la saison culturelle,
 - la coordination des manifestations culturelles et artistiques du territoire liées à la programmation du Théâtre,
 - le soutien à la création artistique avec, entre-autres, l'accueil de troupes en résidence,
 - le développement d'un réseau de partenariat institutionnel et privé.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Situation juridique des opérateurs économiques
Présentation de la situation juridique de l'opérateur économique candidat
2. Capacité économique et financière
Extrait des bilans et comptes de résultat

des 3 derniers exercices ou depuis la création de la structure candidate si elle est plus récente ;

3. Capacité technique et professionnelle
Références professionnelles et/ou expérience du candidat en matière de gestion et d'exploitation de salle de spectacles et/ou d'activités culturelles (ou preuve par tout moyen de la capacité du candidat). Présentation des compétences professionnelles du candidat en matière de gestion et d'exploitation de salle de spectacles et/ou d'activités culturelles

4. Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail

5. Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

PROCÉDURE

- Modalités de présentation des candidatures
Les candidats devront produire un dossier de candidature complet rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :
 - Lettre de candidature signée par une personne habilitée (joindre éventuellement le pouvoir correspondant) reprenant les informations du formulaire DC1 ;
 - Déclaration du candidat (nom, forme juridique, raison sociale, activités actuelles du candidat, extrait K-bis récent) reprenant les informations du formulaire DC2 ;
 Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>
 - Extrait des bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices ou depuis la création de la structure candidate si elle est plus récente ;
 - Note de présentation de la structure précisant ses capacités techniques et professionnelles, son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et exposant la motivation de la structure pour cette mission.
- Date limite de remise des candidatures : mercredi 3 juillet 2013 à 16h00.
- Modalités de remise des plis contenant l'ensemble des justificatifs relatifs à la

candidature :

A remettre sous pli cacheté (contre récépissé) au secrétariat du Maire - Mairie de Die - Rue Félix Germain - 26150 DIE ; ou à envoyer en recommandé avec AR avant la date indiquée ci-dessus. L'enveloppe extérieure mentionnera : «DSP Théâtre - Ne pas ouvrir ».

→ Critères de sélection des candidatures

- Situation juridique des opérateurs économiques, capacité économique et financière ainsi que capacité technique et professionnelle liés et proportionnés à l'objet de la délégation.
- Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.
- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Conditions financières
 - La rémunération du délégataire est assurée par les résultats d'exploitation et une subvention de fonctionnement de la ville de Die.
 - L'exploitation se fera aux risques et profits du délégataire, mais il devra produire les éléments permettant à la Ville de s'assurer de la qualité du service rendu et d'apprécier les conditions d'exécution du service public.
- Recours
 - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble 2, place de Verdun, B.P. 1135, 38022 Grenoble, tél. : 04-76-42-90-00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, télécopieur : 04-76-42-22-69, adresse internet : <http://www.ta-grenoble.juradm.fr>.
 - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble 2, place de Verdun, B.P. 1135, 38022 Grenoble, tél. : 04-76-42-90-00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, télécopieur : 04-76-42-22-69, adresse internet : <http://www.ta-grenoble.juradm.fr>.

Les Plateaux du groupe des 20 théâtres en Île-de-France

LUNDI 17 JUIN 2013 DE 13H30 À 19H30

Théâtre-Cinéma Paul Eluard

4 avenue de Villeneuve Saint-Georges - CHOISY LE ROI (94)

7 projets de création pour 2014/2015

Antigone 466 - 64

D'après N. Mandela et Sophocle
Mise en scène : Claude Brozzoni /
Cie Brozzoni et Art en intersection

Buffles

De Pau Miro
Mise en scène : Edouard Signolet / Le cabinet vétérinaire

Un jour ou l'autre

De Linda McLean
Mise en scène : Blandine Péliissier / Compagnie Va Sano

Réservation indispensable :

Laurence Clauzel : 06 12 03 30 23
contact@groupe20theatres.fr

L'Homme qui mangea le monde

De Nis-Momme Stockmann
Mise en scène : Olivier Martinaud / garçon pressé (cie)

Nuit

Texte et création : Guillaume Barbot / Cie Coup de poker

Nus, féroces et anthropophages

Création collective / Companhia Brasileira de Teatro
et Compagnie Jakart-Mugiscuê

Ti amo Ti

De et par Geoffroy Jourdain et Caterina & Carlotta Sagna /
Les cris de Paris et Compagnie Caterina & Carlotta Sagna

www.groupe20theatres.fr



COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170

AVIS D'ATTRIBUTION - D S P -

1 Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE de BRIGNOLES
Direction de la Commande Publique
19 Rue Lice de Signon
Tél 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93.

2 Procédure de passation :

la procédure de délégation de service public est
menée en application des articles L 1411-1 et
suivants et R 1411-1 et suivants du Code Général
des Collectivités Territoriales

3 Objet du marché :

Délégation de Service Public pour l'organisation du
festival des Garrigues - Saisons 2013, 2014 et 2015.

4 Marché attribué le : 13/05/2013

5 Titulaires :

Sté MAD IN EVENT à Les pleiades
417 Route de la Farlède
83130 LA GARDE

6 Montant maximal de la participation accordée par la mairie :

35 000.00 € TTC

7 Date d'envoi de l'avis à la publication :

15/05/2013.



La Régie Bocapôle, gestionnaire
de 3 salles de spectacles à Bressuire (79300)
recrute :

UN TECHNICIEN SON ET LUMIERES

GRADE : ADJOINT TECHNIQUE

MISSIONS : Sous la responsabilité du Directeur de la Régie Bocapôle et du Régisseur général
vous serez chargé des missions suivantes :

- Préparation technique d'une salle de spectacle, d'un auditorium, d'une halle d'exposition et de salles de réunions, en son et lumières. ● Garantie du respect des installations et du matériel ainsi que de l'application des règles de sécurité par les utilisateurs du site. ● Supervision et contrôle des interventions des prestataires sur le site. ● Maintenance courante du matériel, mise en œuvre scénique. ● Mission de SSIAP1 pendant certaines manifestations. ● Installation, branchement du matériel, manutention, aménagement de salles, montage de stands, rangement, nettoyage du site, gestion des stocks, manutention diverse, état des lieux, participation à la maintenance générale du site. ● Intervention possible sur les différents lieux de la future Communauté d'Agglomération.

COMPÉTENCES REQUISES : ● Niveau BTS Technicien et Régisseur son. ● Connaissance confirmée en technique et régie lumière. ● Bonne connaissance en gestion du son. Câblage, balance, enregistrement. ● Plusieurs années d'expériences requises de préférence. ● Diplôme d'électricien + habilitation électrique basse et haute tension ● Permis Caces 1a/3a/3b ● Permis Caces catégorie 3 (chariot élévateur) ● Formation et diplôme à jour du SSIAP1 (obligatoire)

SPÉCIFICITÉ DU POSTE : ● Grande disponibilité et polyvalence. ● Travail et permanences fin de semaine, week-end et jours fériés.

Prise de fonction : 2 septembre 2013

Candidatures (lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae)
à adresser à : M. le Président de la Régie Personnalise Bocapôle
Syndicat Mixte du Pays du Bocage Bressuirais - 27 bd du Colonel Aubry - 79300 BRESSUIRE
ou par mail à : m.guicheteau@paysbocagebressuirais.com

Date limite de réception des candidatures : 23 juin 2013

Recrutement : par voie statutaire ou contrat de travail de droit public
Renseignements : Magalie GUICHETEAU - Service Ressources Humaines : 05 49 81 19 07

vaulx-en-velin

PROFIL DE POSTE

DIRECTION DU CENTRE CULTUREL COMMUNAL CHARLIE CHAPLIN

Mai 2013

Grade : Attaché / Attaché principal / Directeur

Emploi : Directeur d'équipement

SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES

N+1 : Directeur des affaires culturelles

N+2 : Directeur général adjoint

RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

La Ville de Vaulx-en-Velin développe un projet de territoire global. Ville en mutation, et ville d'agglomération, Vaulx-en-Velin opère un ré équilibre de ses territoires et vise une meilleure mixité. Cette transformation physique s'accompagne d'une dynamique affirmée en matière de développement social et culturel. En s'appuyant sur le potentiel créatif des habitants, et en se donnant les moyens d'une politique artistique et culturelle ambitieuse, la Ville positionne l'art et la culture comme des leviers pour renforcer le vivre ensemble, au plus proche des habitants, mais également comme un vecteur de rayonnement sur l'agglomération et la région.

Le Centre culturel communal Charlie Chaplin, scène régionale, est un équipement central. Il contribue au quotidien à l'animation de la vie artistique, culturelle et sociale du territoire. Il contribue fortement à la centralité du centre ville, en relation avec les autres équipements publics : hôtel de ville, palais des sports, planétarium, campus universitaire. Inauguré en 1983 le Centre culturel participe au réseau du groupe des 20. Il accueille chaque année une programmation variée de spectacles vivants en théâtre, danse, musique et arts du cirque pour environ 60 levés de rideau. Il s'adresse à tous, dès le plus jeune âge, et met en œuvre une politique d'élargissement des publics (adhésion à la charte de coopération culturelle du Grand Lyon). La particularité du Centre culturel communal Charlie Chaplin tient dans une politique de résidence artistique et de territoire offrant à deux compagnies, danse et théâtre, de travailler sur le long terme (convention de trois ans). Equipement polyvalent, le Centre Chaplin accueille chaque année, en dehors de sa programmation artistique, plusieurs manifestations communales ou associatives.

MISSIONS

- En cohérence avec le projet culturel global de la Ville et en coordination avec le directeur des affaires culturelles il assure la direction artistique de l'équipement.
- Il est en relation avec les partenaires institutionnels, en particulier la Région et le Département.
- Il assure la direction générale de l'équipement sur le plan institutionnel, administratif et financier.
- Il pilote et manage au quotidien le personnel : 14 agents permanents et intermittents du spectacle.
- Il représente la collectivité dans les instances partenariales et au sein des réseaux professionnels.
- Il veille à inscrire l'équipement dans une dynamique locale de proximité en relation avec les partenaires publics et privés.
- Il veille à élargir les publics.
- Il impulse une dynamique de rayonnement de niveau régional à travers la programmation et la mise en place de projets innovants.
- Il veille à la cohérence de la communication globale de l'équipement, en relation avec la direction de la communication de la collectivité.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Expérience avérée en conduite de direction artistique.
- Connaissance du spectacle vivant et de ses réseaux.
- Qualités avérées de management, aptitude à fédérer une équipe.
- Rigueur de gestion et aptitude au reporting.
- Capacités d'organisation, d'anticipation, d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Disponibilité.
- Diplôme de l'enseignement supérieur en gestion des institutions culturelles et / ou en conduite de projets culturels ou à défaut expérience réussie dans des fonctions similaires.

Candidatures à adresser avant le : 26 juin 2013

Personne à contacter : Monsieur Sylvain GUILLOT,
 Directeur du service Culturel, Tél. : 04 78 79 53 16

musiques

apejs
 actuelles

L'APEJS, Association pour la promotion et l'enseignement des musiques actuelles en Savoie,
recrute son directeur (H/F)

L'APEJS, structure dédiée aux musiques actuelles, 30 salariés, env. 400 élèves, développe :

- la formation (amateur et professionnelle),
- l'action culturelle,
- la diffusion / production / création.

L'APEJS est reconnue nationalement établissement d'enseignement de la musique, par le Ministère de la culture et de la communication.

MISSIONS

Sous la responsabilité du conseil d'administration et du président : assurer la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique et artistique, assisté du coordinateur pédagogique et des enseignants ; gérer et manager l'association en collaboration avec l'équipe administrative ; développer le partenariat avec le Conservatoire et la Cité des arts de Chambéry ainsi qu'avec les autres acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire ; assurer la programmation de la saison de concerts ; s'inscrire dans les réseaux des musiques actuelles.

PROFIL

Vous êtes musicien/pédagogue dans le domaine des musiques actuelles et/ou vous avez montré vos capacités à diriger une structure de même nature ; notions de gestion des associations ; connaissance des différents réseaux professionnels des musiques actuelles et des institutions ; expression écrite et orale aisée ; sens de l'organisation et du travail en équipe ; disponibilité ; esprit d'initiative ; ouverture aux différentes formes artistiques actuelles ; maîtrise de l'outil informatique.

Poste en CDI à temps complet, basé à Chambéry, rémunération d'après la convention collective nationale de l'animation, suivant profil.

Adresser CV et lettre de motivation avant le 17 juin 2013 à M. le président de l'APEJS, Cité des arts, Jardin du Verney, 73000 Chambéry ou par mail à accueil@apejs.org

Pour les candidatures retenues, entretien à prévoir début juillet 2013. www.apejs.org



Culture O Centre, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par la Région Centre, recrute :

Son Directeur (H/F)

Culture O Centre, établissement public à caractère industriel et commercial situé à Orléans, a été créé le 1er décembre 2008.

Trois missions principales ont été confiées à l'agence par la Région Centre :

- une mission « Réseaux professionnels »
- une mission « Production artistique »
- une mission « Gestion d'un parc de matériel régional »

L'agence occupe ainsi une place importante dans le cadre de la politique d'aménagement culturel du territoire de la Région Centre. Son action doit ainsi contribuer au développement territorial de la culture en proposant des accompagnements adaptés des porteurs de projets. Aux côtés de la Région dans la mise en œuvre des Projets artistiques et culturels de territoire, l'agence assure la production de projets, contribue à la circulation des artistes sur le territoire, favorise l'implication des habitants, participe à la structuration des réseaux d'acteurs dans l'espace régional.

Missions :

Le Directeur élabore et met en œuvre le projet culturel de l'Agence, conformément aux orientations de la politique culturelle régionale et dans le respect des dispositions définies par les membres du Conseil d'administration, il assure la programmation de l'ensemble des activités. Ordonnateur des dépenses et recettes de l'établissement, il prépare le budget de l'agence et en assure l'exécution.

Compétences :

Doté d'une solide expérience de gestion et d'animation dans le domaine des services publics culturels, vous disposez d'une connaissance approfondie des problématiques liées à la création artistique et à l'aménagement culturel du territoire. En outre, vous êtes familier de l'univers des collectivités territoriales et disposez d'une forte appétence pour l'organisation et le travail en équipe, et d'une aptitude prononcée au management, à la conduite de projets et à la communication.

Conditions :

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2013. Les candidats sélectionnés seront reçus par le jury entre le 1er et le 5 juillet 2013

Merci d'adresser lettre de motivation et CV détaillé avec photo avant le 23 juin à :

Monsieur Marc Brynhole, Président de Culture O Centre
 1 rue Royale - Boite 301 - 45 000 ORLEANS
 ou par mail : sylvie.dupuis@cultureocentre.fr

www.cultureocentre.fr

La Ville de Toulouse recherche pour
LA DIRECTION DES RESSOURCES DE LA CULTURE
Festival Rio loco

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F)

(CATÉGORIE A- CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX)

(Par voie statutaire de mutation, de détachement
ou d'inscription sur liste d'aptitude)

REF:CD/RIOLOCO /6064

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur du pôle de musique actuelle, vous assurez la gestion administrative et financière du festival Rio Loco, de la salle de musiques actuelles « le METRONUM » (ouverture fin 2013) et de la salle de diffusion « château la Mounède », dédiée aux musiques du monde (ouverture fin 2013). Vous êtes également en charge de la gestion des ressources humaines.

À ce titre, vos missions s'articulent autour des activités suivantes :

- ▶ **En matière de gestion financière**, vous préparez le budget des établissements. Vous élaborez et mettez en place les procédures de suivi, d'évaluation et de contrôle interne (notamment de la billetterie). Vous définissez et mettez en place des tableaux d'indicateurs de gestion ainsi qu'une politique tarifaire et d'abonnements. Vous assurez la gestion des locations de salle et des ventes en ligne. Vous montez et réalisez le bilan des dossiers de subventions et conventions d'objectifs. Enfin, soucieux du rayonnement des équipements, vous recherchez des partenaires et mécénats.
- ▶ **En matière administrative et juridique**, vous définissez et contrôlez les procédures administratives de fonctionnement du service (courrier, archivage, économiât...). Vous élaborez les modalités d'évaluation des bilans d'activité. Vous veillez à la sécurité juridique de la structure et vous assurez un suivi des marchés publics.
- ▶ **En matière de gestion des ressources humaines**, vous élaborez et/ou contrôlez les plannings. Vous animez les équipes (information, gestion des conflits, organisation du travail, formation...). Enfin, vous êtes en charge de l'évaluation annuelle des agents qui vous sont rattachés (environ 20 agents).

PROFIL

- ▶ De formation supérieure, vous possédez des connaissances confirmées dans les domaines de la comptabilité publique et sur le statut de la fonction publique territoriale. Vous maîtrisez les principes (cadre légal et réglementaire) de gestion des établissements publics et notamment en régie. Vous avez également une bonne connaissance des modes de production du spectacle vivant, ainsi que du mécénat et autres types de partenariats.
- ▶ Vous possédez une expérience similaire où vous avez pu apprécier l'organisation, les institutions, les acteurs et réseaux du secteur culturel et artistique au plan local et national.
- ▶ Votre culture sur les musiques actuelles et le spectacle vivant vous permettront de mener à bien les missions confiées.
- ▶ Vous maîtrisez des techniques sur la conduite de projets et vous êtes en capacité de créer des outils de communication.
- ▶ Reconnu pour vos aptitudes à la négociation et à l'animation de réseaux, vous avez un goût certain pour le management d'équipe.
- ▶ Enfin, vous maîtrisez les outils bureautiques.

▶ Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès de M. Hervé BORDIER au 05 61 25 96 93

▶ Date limite de dépôt des candidatures : 12 juin 2013

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez adresser CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude en mentionnant la REF. : CD/RIOLOCO /6064 à :

Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
32 rue Valade – BP 999 – 31040 TOULOUSE Cedex 6
ou sur celluled.recrutement@mairie-toulouse.fr

La Communauté d'Agglomération
de Laval (95 000 habitants)
RECRUTE



1 Directeur Technique

du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux
POSTE À TEMPS COMPLET

Missions

Placé sous l'autorité du Directeur du Théâtre, vous assurerez les missions suivantes :

1 - Coordonner la mise en place des spectacles :

- Établir et assurer des plannings annuels et hebdomadaires du théâtre
- Étudier les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement du lieu d'accueil selon le thème des spectacles
- Établir les plans d'implantations et les relevés
- Définir et suivre les besoins en location ou prêts de matériel
- Coordonner les répétitions, les montages et les démontages du matériel technique
- Accueillir les compagnies de spectacle
- Participer ponctuellement aux activités de régisseur son/lumière.

2 – Encadrer les missions et les activités des personnels techniques :

- Évaluer les besoins humains en fonction des activités
- Recenser les besoins en formation des personnels techniques
- Contrôler les qualifications des agents intervenant sur le lieu de spectacle.

3 – Superviser l'entretien du théâtre :

- Contrôler l'état des lieux relatif à l'entretien du bâtiment
- Établir et suivre le planning des interventions techniques
- Superviser et coordonner les interventions de maintenance des matériels
- Participer à l'évaluation des besoins techniques en matériel et/ou interventions sur le bâtiment.

4 – Garantir la sécurité du théâtre et des installations :

- Élaborer le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour chaque spectacle
- Émettre un avis technique, participer aux visites des commissions de sécurité et suivre leurs préconisations
- Participer à l'élaboration des plans de prévention et à l'évaluation des risques
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité concernant les montages, le matériel, les équipements et les travaux
- Veiller au respect des consignes de sécurité et des bonnes pratiques de travail dans l'établissement
- Superviser l'évacuation du lieu d'accueil en cas d'urgence.

Qualifications souhaitées

- Expérience dans un poste similaire fortement souhaitée
- Management
- Organiser et garantir la prévention des risques et la sécurité
- Optimiser la gestion des équipements
- Compétences techniques du spectacle vivant : lumière, son, audiovisuel, électricité, régie en extérieur, bases en physique et résistance des matériaux
- Connaissance du milieu du spectacle vivant, des collectivités territoriales et des règles de l'achat public
- Connaissances des réglementations en matière de sécurité, des procédures administratives et juridiques, règles et normes applicables aux établissements recevant du public (ERP)
- Réaliser des études techniques préalables à la mise en place d'événements
- Planifier et suivre des activités techniques.

Qualités souhaitées

- Qualités relationnelles
- Organisation
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à gérer le stress
- Disponibilité.

Informations complémentaires

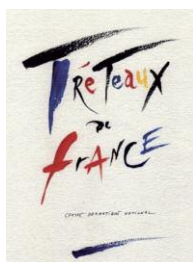
- Catégorie B
- Statutaire : Fournir dernier arrêté de nomination
- Temps complet : horaires irréguliers avec amplitudes variable en fonction des contraintes liées aux spectacles (soir, nuit, week-end)
- Rythme de travail lié à la programmation des spectacles, répétitions ou résidences
- S'intéresser aux activités des autres théâtres et entretenir des liens avec les équipes techniques de ceux-ci
- Habilitation électrique, Sauveteur Secouriste du Travail, SSIAP 1 (Service Sécurité Incendie et Assistance à la Personne)
- Avantages sociaux : CNAS et employeur

POSTE À POURVOIR LE :
1^{ER} SEPTEMBRE 2013

Candidatures à adresser avant le :
15 juillet 2013

Personne à contacter : Monsieur Pierre JAMET, Directeur du Théâtre,
Tél. : 02.43.49.45.59

Candidature à adresser à : Monsieur le Président de Laval-Agglomération
– 11, allée du Vieux Saint Louis –
CS 60809 – 53008 LAVAL CEDEX



Les Tréteaux de France, centre dramatique national dirigé par Robin Renucci, recrutent

Les Tréteaux de France remplissent leur mission de CDN itinérant, sous la bannière d'une conviction : création, transmission, formation, éducation populaire doivent se conjuguer, se réinventer ensemble. Le projet artistique et culturel, animé par une équipe permanente de 11 personnes, alterne et combine itinérance et présence artistique. Les spectacles, produits ou coproduits, sont diffusés dans toute la France et chaque présence des Tréteaux de France permet de travailler à partir des territoires et avec eux afin de partager les outils de création.

→ Un(e) chargé(e) de production, diffusion

Le(la) chargée de production, diffusion contribue à l'affirmation et la mise en oeuvre du projet artistique et culturel. Il(elle) travaille au sein de la direction de la fabrication - chargée de la production et de la diffusion artistiques (spectacles, résidences de création et projets de territoires) - et participe à la définition des politiques de production, diffusion et « infusion ».

Il(elle) accompagne l'impulsion des projets artistiques et en assure le suivi et la bonne réalisation.

À ce titre, il (elle) :

- Conduit la prospection, assure la promotion et la vente des productions (propres et partagées)
- Négocie et suit les contrats de cession et les conventions partenariales
- Traduit les projets de production, de diffusion et les projets de territoire en langage financier et en assure le suivi en lien avec la direction administrative et financière
- Définit les besoins en personnel artistique et technique des différentes actions, planifie, organise et coordonne leur travail
- Organise la logistique des tournées, des projets de territoire et de l'accueil des spectacles
- Gère l'administration des tournées
- Participe à la communication des activités et entretient la relation avec les partenaires

Profil et qualités requises

- Diplôme de l'enseignement supérieur en gestion des entreprises culturelles
- Expérience dans un poste similaire
- Maîtrise des mécanismes de production et de gestion du spectacle vivant
- Qualités rédactionnelles
- Aisance relationnelle, aptitude au travail en équipe
- Bonne connaissance des réseaux artistiques et culturels
- Intérêt pour la création théâtrale, connaissance des démarches d'éducation populaire
- Disponibilité et dynamisme

Conditions :

- CDI à temps plein (groupe 5)
- Poste à pourvoir en septembre 2013
- Entretiens prévus le 28 juin et le mardi 30 juillet à Pantin

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par voie postale jusqu'au 18 juin à l'attention de Robin Renucci, directeur (recrutement chargé(e) de production, diffusion)
153 Avenue Jean Lolive - 93500 Pantin

→ Un(e) responsable de la communication

Le(la) responsable de la communication contribue à l'affirmation, la mise en valeur et la promotion du projet artistique et culturel. Il(elle) travaille en lien étroit avec la direction de la fabrication, chargée de la production et de la diffusion artistiques (spectacles et projets de territoires) et conforte la place singulière des Tréteaux de France dans le paysage artistique et culturel.

Il(elle) participe à la définition de la politique de communication externe globale et la met en oeuvre.

À ce titre, il (elle) :

- Rédige les textes et les documents explicitant le projet artistique, sa dimension politique et philosophique en lien avec la direction
- Développe les outils de communication et en assure le suivi des contenus (site internet, newsletter, présence sur les réseaux sociaux...)
- Réalise et diffuse les documents et supports de communication : planification, organisation et coordination des prestataires, organisation et gestion des bases de données
- Gère le plan média et les relations presse en lien avec l'attachée de presse (prestation externe)
- Participe à la conception de la politique éditoriale
- Structure et valorise la mémoire de l'activité et de l'histoire de l'institution
- Définit avec la direction le budget communication et en assure le suivi

Profil et qualités requises

- Diplôme de l'enseignement supérieur en information/communication
- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Maîtrise des outils et techniques de communication
- Qualités rédactionnelles
- Aisance relationnelle, aptitude au travail en équipe
- Bonne connaissance des réseaux artistiques et culturels
- Intérêt pour la création théâtrale, connaissance de la production artistique et des démarches d'éducation populaire
- Créativité, disponibilité et dynamisme

Conditions :

- CDI à temps plein (groupe 4)
- Poste à pourvoir en septembre 2013
- Entretiens prévus le jeudi 27 juin et le lundi 8 juillet

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par voie postale jusqu'au 18 juin à l'attention de Robin Renucci, directeur (recrutement responsable de la communication)
153 Avenue Jean Lolive - 93500 Pantin

Structures de création et de diffusion

Direction

APEJS, Association pour la promotion et l'enseignement du jazz et des musiques actuelles (73). Directeur (h/f). → **Voir page 12**

CULTURE O CENTRE (45). Directeur (h/f). → **Voir page 12**

→ **Voir page 12**

CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL DE TOURS (37). Artistes (h/f). 02 38 78 85 94 ou 02 38 78 85 11. annabelle.poincheval@culture.gouv.fr

ASSOCIATION CULTURELLE PASSAGE SAINTE-CROIX à Nantes (44). Directeur (h/f). passagestecroix.ek.la

Administration / production / diffusion

TRÉTEAUX DE FRANCE (93). Chargé de production, diffusion (h/f). → **Voir page 14**

CFB 451 - CHRISTIAN ET FRANÇOIS BEN AIM à Montreuil (93). Administrateur (h/f). CDI pour le 1/08. Cand. avant le 20/06. administration@cfb451.com

COMPAGNIE LA FÉDÉRATION-PHILIPPE DELAIGUE à Lyon (69). Administrateur (h/f). Cand. avant le 17/05. CDD 7 mois. Évolution en CDI. recrutement@lafederation.net

THEMAA, Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (75). Chargé d'administration et de projets (h/f). Cand. avant le 12/06. 01 42 80 55 25. administration@thema-marionnettes.com

COMPAGNIE MYSTÈRE BOUFFE au Pré-Saint-Gervais (93). Chargé des pratiques amateurs et du Festival (h/f). CAE/CUI pour le 1/09. diffusion@mysterebouffe.com

BOUFFOUTHÉÂTRE à Hennebont (56). Administrateur CDD 6 mois minimum (h/f). Cand. avant le 14/06. Entretien le 20/06. À pourvoir le 15/09. www.bouffoutheatre.com

L'AUTRE CANAL à Nancy (54). Administrateur (h/f). Cand. avant le 24/06. Entretiens les 5 et 8/07. recrutement@lautrecanalnancy.fr

ACADÉMIE DU CONCERT DE LYON (69). Chargé de diffusion et production (h/f). academieduconcert@free.fr

ENSEMBLE JUSTINIANA à Vesoul (70). Administrateur (h/f). www.justiniana.com

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE à Villeurbanne (69). Responsable du développement du public (h/f). Cand. avant le 16/06. À pourvoir le 1/09. g.cancade@tnp-villeurbanne.com

FURIES à Châlons-en-Champagne (51). Chargé de production et d'administration (h/f). Cand. avant le 15/06. CDI pour le 01/09. furieusement@wanadoo.fr

COMPAGNIE LOUXOR SPECTACLE à Lyon (69). Administrateur (h/f). Emploi tremplin/ CUI-CAE, CDD 10 mois, renouvelable ou possible CDI. infos@louxorspectacle.com

COMPAGNIE CHABATZ D'ENTRER à Saint-Junien (87). Chargé de diffusion (h/f). Pour le 15/07. chabatzdiff@gmail.com

LES CONCERTS PARISIENS. Chargé de diffusion (h/f). marc@concertsparisiens.fr

ENSEMBLE VOCAL AEDES à Paris. Administrateur général (h/f). Cand. avant le 15/07. Pour le 1/09. contact.aedes@gmail.com

GARE AUTHÉÂTRE - COMPAGNIE DE LA GARE (94). Administrateur (h/f). À pourvoir le 1/10. Cand. avant le 30/07. aouar@gareautheatre.com

Communication / Relations publiques

TRÉTEAUX DE FRANCE (93). Responsable de la communication (h/f). → **Voir page 14**

VILLE D'ANGERS (49). Chargé de mission animation et information (h/f). Cand. avant le 11/06. catherine.leborgne@ville.angers.fr

THÉÂTRE SIMONE SIGNORET à Conflans-Sainte-Honorine (78). Responsable du développement des publics et de la communication (h/f). À pourvoir au 20/08. www.profilculture.com

Technique

L'APOSTROPHE, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val-d'Oise à Cergy (95). Régis-

seur général (h/f). CDI à pourvoir au 1/09. www.lapostrophe.net

THÉÂTRE SIMONE SIGNORET à Conflans-Sainte-Honorine (78). Régisseur général (h/f). Pour le 20/08. recrut.simonesignoret@wanadoo.fr

MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES (18). Régisseur plateau (h/f). Cand. avant le 30/06. CDI à pourvoir en septembre. r.khima@mcbourges.com

Autres

MAISON DE LA DANSE à Lyon (69). Responsable mécénat (h/f). CDD. www.profilculture.com

FESTIVAL ACTORAL à Marseille (13). Responsable de billetterie. CDD du 15 au 31/07 et 26/08 au 23/10. m.chautemps@actoral.org

VILLA MÉDICIS à Rome (Italie). Chargé des activités musicales (h/f). CDI à pourvoir le 2/09. lavinia.triglia@villamedici.it

Organismes

ADDAV 56 à Vannes (56). Chargé de mission création-diffusion (h/f). Cand. avant le 21/06. Poste à pourvoir le 2/09. contact@addav56.org

ODIA, Office de diffusion et d'information artistique de Normandie à Rouen (76). Conseiller artistique théâtre et musique pour la région Haute-Normandie. Cand. avant le 11/06. Poste à pourvoir le 2/09. www.odianormandie.fr/emploi

VOSGES ARTS VIVANTS (88). Chargé de mission (h/f). Cand. avant le 10/06. Entretiens le 4/07. Pour le 2/09. tszabo@cg88.fr ; www.vosgesartsvivants.fr

Fonction publique territoriale

RÉGIE BOCAPOLE (79). Technicien son et lumières (h/f). → **Voir page 11**

VILLE DE VAULX-EN-VELIN (69). Directeur du Centre culturel

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Charlie Chaplin (h/f). → **Voir page 12**

LAVAL-AGGLOMÉRATION (53). Directeur technique du Théâtre (h/f). → **Voir page 13**

VILLE DE TOULOUSE (31). Responsable administratif et financier pour le festival Rio Loco (h/f). → **Voir page 13**

VILLE DE DOURDAN (91). Chef de service pour le centre culturel (h/f). drh@mairie-dourdan.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX VALLÉE DE SEINE à Lillebonne (76). Attaché d'administration (h/f) pour son conservatoire à rayonnement départemental. accueil@cauxseine.fr

VILLE DE MONTIGNY-LES-CORMEILLES (95). Coordinateur des actions culturelles (h/f). www.profilculture.com

VILLE DE LAON (02). Directeur du Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal (h/f). www.ville-laon.fr

VILLE DE VILLEPINTE (93). Directeur de l'action culturelle (h/f). Cand. avant le 22/06. sdauvergne@ville-villepinte.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY à Orsay (91). Directeur des affaires culturelles (h/f). Cand. avant le 15/06. caps.recrutement@scientipole.fr

VILLE DE CANNES (06). Directeur des affaires culturelles (h/f). 04 97 06 43 29. drh@ville-cannes.fr

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettredu spectacle.com

DRAC IDF. Véronique Chatenay-Dolto, conseillère en charge de l'éducation artistique et culturelle et des territoires au cabinet d'Aurélié Filippetti, est nommée directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France à compter du 1^{er} juin, succédant à Muriel Genthon.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Le comédien Noam Morgensztern est engagé en tant que pensionnaire.

DRAC MIDI-PYRÉNÉES. Laurent Roturier, actuel directeur général des services de la Ville de Bron (69) sera, à compter du 1^{er} juillet, aux commandes de la direction régionale des affaires culturelles en Midi-Pyrénées. Il prend la succession de Dominique Paillarse, qui fait valoir ses droits à la retraite.

ARCADI. Françoise Billot va quitter ses fonctions de directrice du pôle ressources d'Arcadi (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France), le 1^{er} septembre.

FESTIVAL LES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN. Christophe Rouffy (Compagnies

L'Unijambiste, les Indiscrets, Festival de Bellac, Graines de rue...) a succédé à Philippe Laurent à la direction technique des Francophonies en Limousin, à Limoges.

ESPACE MALRAUX SCÈNE NATIONALE DE CHAMBÉRY ET DE LA SAVOIE. Bruno Ferrand succède à Alain Hertzog comme directeur technique de l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Il était directeur technique adjoint à l'Espace des arts, Scène nationale de Chalon-sur-Saône.

ISTS. David Bourbonnaud devient directeur de l'Institut supérieur des techniques du spectacle, à Avignon (84). Il y occupe le poste de directeur du développement et de la communication. Il succédera à Jean-Pierre Demas le 1^{er} septembre.

THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE. Anne-Marie Peigné remplace François Lecour au poste de secrétaire générale du Théâtre Gérard Philippe - CDN de Saint-Denis (93). Elle a occupé les postes de directrice des publics et de la communication du Théâtre de l'Est parisien, responsable des relations publiques du Théâtre national de l'Odéon, directrice de l'action

culturelle à la FNAC et secrétaire générale du Festival d'Automne à Paris.

LE GRANIT. Maud Cavalca devient responsable des relations publiques du Granit, scène nationale à Belfort (90). Elle assumait précédemment les fonctions de chargée de communication et des relations publiques du Théâtre de Villefranche-sur-Saône (69) et remplace Jérôme Araujo à ce poste.

OPÉRA-THÉÂTRE DE LIMOGES. Philippe Laurent a quitté la direction technique des Francophonies en Limousin pour celle de l'Opéra-Théâtre de Limoges, où il succède à Jean-François Chopin.

ÉCOLE DE LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE. Duniému Bouboua a quitté ses fonctions à la Fédération, compagnie Philippe Delaigue à Lyon (69), pour rejoindre le poste récemment créé d'administratrice de l'École de la Comédie de Saint-Étienne (42).

COMPAGNIE LES MATAPESTE. Marjorie Talineau, administratrice des Matapeste, en poste depuis octobre 2001, quitte la compagnie pour des missions en ressources humaines. C'est Mathieu Jacquemin, animateur culturel en Poitou-Charentes, qui la remplace.

LA LOCOMOTIVE DES ARTS. Laure Taar, ancienne directrice des affaires culturelles de Rosny (93), dirige désormais la Locomotive des arts, un bureau de production artistique, de management d'artistes et de projets, à Vincennes (94).

VILLE DE ROSNY. Anne Pasquini, actuelle directrice des affaires culturelles de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (91), prendra le 1^{er} septembre ses fonctions de directrice des affaires culturelles de la Ville de Rosny (93).

VILLE ET RELAIS CULTUREL DE HAGUENAU. Eric Wolff est le nouveau directeur des affaires culturelles (DAC) de la Ville de Haguenau (67) et directeur du Relais culturel, en remplacement de Daniel Chapelle, parti à la retraite. Il assure la programmation artistique du Théâtre de la Ville. Il était DAC de la Ville d'Ostwald et directeur du Point d'eau, où Rita Szubert assure l'intérim pour la saison en cours.

THÉÂTRE DE L'AGORA. Françoise Paimblanc, directrice déléguée au Théâtre de l'Agora scène nationale d'Évry et de l'Essonne, quittera son poste fin juin. Elle a décidé de poursuivre sa carrière comme consultante.

PARCOURS

Gilles Bouckaert, directeur du Théâtre des Salins à Martigues

Il prendra la suite d'Annette Breuil à la scène nationale, en septembre.

De Dunkerque où il est né il y a 47 ans, à Martigues où il s'apprête à diriger le Théâtre des Salins, Gilles Bouckaert reste fidèle à la culture industrielle. Le paysage de la pétrochimie sera la vedette d'une «nuit industrielle» dans le cadre de Marseille-Provence 2013 capitale européenne de la culture, fin août. Et Gilles Bouckaert espère pouvoir pérenniser cet événement. C'est un exemple de son projet qui a séduit les tutelles locales : «Sortir le théâtre de ses murs, aller au-devant d'un nouveau public... Cette scène nationale est très dynamique sous la direction d'Annette Breuil, mais elle a gardé une physiologie de théâtre bourgeois.» Martigues peut s'attendre à quelques expériences de haute technologie dignes des expositions du festival Exit, à Créteil où il est coordinateur des projets artistiques à la Maison des arts. Mais il prévient : «Je ne ferai pas un copier-coller de Créteil. Cette nouvelle approche vient en plus des formes



classiques qui existeront toujours.» C'est d'ailleurs pourquoi la Ville a augmenté sa subvention. La DRAC, elle, ne réduit pas la sienne particulièrement sur cette scène, assure-t-il, démentant une mesure de rétorsion de l'État évoquée par le journal *La Provence*, après le bras de fer qui a opposé le maire et la ministre sur sa nomination. Gilles Bouckaert tourne une page de 23 années aux côtés de Didier Fusillier. Après des études de culture et de communication à Lille, il était entré à la scène nationale de Maubeuge, d'abord comme responsable de la communication, avant de basculer sur l'artistique après cinq ans. Fin 2002, il avait rejoint la MAC de Créteil. Il avait aussi participé à l'aventure Lille 2004. Le Théâtre des Salins, avec son budget de 2,5 millions d'euros (deux fois moins qu'à Créteil) va rester avant tout un outil de diffusion, même s'il aidera des projets en coproduction. **I. Y. P.**